LIGUE CALÉDONIENNE DE NATATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR. LUNDI 07 SEPTEMBRE 2026 - CARD

Lundi 07 septembre 2026- début des travaux à 17h30 - fin des travaux à 20h00

Assistaient à la réunion du comité directeur :

Nom, Prénom	Fonction	Présents	Absents excusés
Jean Claude ROBIN	président	X	
Cyril HUET (CH)	Trésorier	X	
Raphael ZANON (RZ)	Secrétaire général adjoint	X	
Marianne BROU (MB)	Membre	X	
Stéphane DELANDE (SD)	Membre	X	
Sandrine LADRECH (SL)	Membre	X	
Chantal MUGNIER (CM)	Membre		X
Nathalie NAUD (NN)	Membre	X	
Alisson MAVAETAU (AM)	Secrétaire de la ligue et de séance	X	
Stéphane TICHON (Le CTL)	Conseiller technique de ligue (CTL)	X	

Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu de la réunion du comité directeur du 27 juillet 2026.
2. Validation des comptes rendus de la Commission Sportive du 28 août et du 2 septembre 2026.
3. Retour sur la réunion du 31 août 2026 entre la DJS NC, les présidents des clubs et la LCN.
4. Bilan du déplacement à Brisbane 2026.
5. Point sur le déplacement à Sydney – décembre 2026.
6. Validation de la liste des Présélectionnés aux Jeux du Pacifique
7. Validation d'un entraîneur dans le cadre des Jeux du Pacifique 2027.
8. Richard Martinez – Point sur l'organisation du séjour.
9. Point sur l'organisation du Meeting des P'tits Picots des 24 et 25 octobre 2026.
10. Questions diverses

Raphaël Zanon informe les membres du comité directeur qu'en raison d'autres obligations, il devra quitter la réunion à 19h00.

Sandrine Ladrech, retenue par une autre réunion, rejoint la séance vers 19h10.

1. Validation du compte rendu de la réunion du comité directeur du 27 juillet 2026

Le compte rendu de la réunion du comité directeur du 27 juillet 2026 est adopté à l'unanimité, sans modification.

2. Validation des comptes rendus de la Commission Sportive du 28 août et du 02 septembre 2026

Le comité directeur prend connaissance des travaux présentés à l'issue des réunions de la commission sportive des 28 août et 02 septembre 2026.

Cyril, remercie Mélanie Vangheluwe, représentante des Dauphins de La Foa, pour sa présence et son souhait d'intégrer les travaux de la commission sportive. Il regrette également l'absence de représentant du Mont-Dore lors des convocations de la commission et rappelle l'importance d'une représentation des différents clubs au sein de cette instance.

Les échanges ont concerné la préparation du calendrier sportif de l'année 2027, les différents formats de compétitions ainsi que les conditions nécessaires à leur organisation.

Une attention particulière est portée aux contraintes liées à la disponibilité des officiels, des bénévoles, des installations sportives et des moyens logistiques. Cyril rappelle que les choix relevant strictement de l'aspect sportif sont du ressort de la commission sportive et de l'encadrement technique, tandis que le comité directeur doit s'assurer de leur faisabilité organisationnelle et matérielle.

Concernant le calendrier 2027, les membres échangent notamment sur la possibilité d'organiser certains championnats sur trois journées, avec des épreuves pouvant débuter le vendredi soir et se poursuivre le samedi et le dimanche. Cette organisation permettrait de mieux répartir les épreuves, mais nécessite de tenir compte de la disponibilité des officiels et des bénévoles. Marianne rappelant à cet égard d'être attentif à ce dernier aspect.

La fermeture du bassin du CNC est également prise en compte dans l'élaboration du calendrier. En conséquence, le championnat initialement prévu au mois de juillet 2027 est envisagé sur le bassin de Boulari, au Mont-Dore, afin de permettre son maintien dans le calendrier.

Eau Libre

Concernant l'eau libre, Stéphane T., propose la mise en place d'un collectif d'entraînement spécifique, plutôt que de multiplier les compétitions mobilisant de nombreux officiels et bénévoles pour les mises en place et rangement des sites.

Ce collectif permettrait de préparer les nageurs aux exigences des compétitions internationales, notamment le travail en peloton, les contacts entre nageurs, le positionnement et les passages de bouées.

Le comité directeur précise que le calendrier sportif 2027 devra être finalisé en tenant compte du règlement sportif de la FFN, connu en fin d'année, afin d'anticiper les ajustements nécessaires et d'assurer la cohérence du calendrier territorial avec les dispositions fédérales.

3. Retour sur la réunion du 31 août 2026 entre la DJS NC, les présidents des clubs et la LCN.

Le président revient sur la réunion du 31 août 2026, organisée pour donner suite à un courrier adressé à la DJS NC par les présidents de clubs. Le président et le trésorier de la ligue ont participé à cette rencontre. Les échanges ont principalement porté sur les projets d'accompagnement à la performance, leur financement et les modalités de collaboration entre les différentes structures.

Le président rappelle que le Projet d'Accompagnement à la Performance (PAP NC) a pour objectif de proposer un accompagnement individualisé des nageurs identifiés dans le top 30 à 100 de l'IMP fédéral et de compléter les actions mises en œuvre par les clubs. Son financement doit notamment s'appuyer sur des dispositifs extérieurs, afin de limiter la charge financière des clubs et des familles.

Cyril Huet déplore l'attitude de certains présidents de clubs à l'égard de notre président, qu'il considère comme irrespectueuse, notamment au regard de certaines remises en question concernant la transparence financière et la labellisation de la ligue.

Les échanges ont également porté sur les conditions d'accès aux listes d'excellence de la DJS, notamment pour les nageurs susceptibles d'intégrer les dispositifs sport-études.

Stéphane Tichon et Cyril Huet rappellent que l'accès à ces dispositifs doit respecter les critères définis dans le Projet de Performance Fédéral (PPF) de la FFN. En l'absence de structure territoriale de haut niveau agréée, les critères nationaux de performance constituent la référence pour l'identification des sportifs.

Cyril Huet précise également qu'en réponse aux demandes formulées lors de la réunion, le président de la ligue a réaffirmé sa volonté de respecter strictement les critères sportifs et réglementaires et de ne pas présenter auprès de la DJS de dossiers ne répondant pas aux exigences nationales.

Il est enfin rappelé que la mise en place du PAP Nouvelle-Calédonie permet d'élargir l'accompagnement de certains nageurs identifiés dans le cadre d'un dispositif territorial de performance.

À l'issue des échanges, le comité directeur décide d'ajourner la mise en place du Projet d'Accompagnement à la Performance (PAP) Nouvelle-Calédonie, malgré le travail réalisé avec les entraîneurs et les retours techniques favorables au projet.

4. Bilan du déplacement à Brisbane 2026.

Le comité directeur prend connaissance du bilan du déplacement de la délégation calédonienne aux championnats du Queensland en bassin de 25 mètres, qui se sont déroulés à Brisbane du 5 au 14 août 2026, avec les compétitions du 6 au 9 août.

Le déplacement s'est globalement bien déroulé sur le plan logistique et organisationnel. Toutefois, la densité du programme et l'enchaînement des compétitions ont généré une fatigue importante, notamment sur le plan mental, chez plusieurs nageurs.

Sur le plan sportif, le bilan fait ressortir plusieurs axes de travail : mieux préparer le projet de course, se concentrer davantage sur le processus que sur le résultat chronométrique, renforcer l'autonomie des nageurs et améliorer la gestion du stress face à une concurrence internationale.

Le déplacement a également permis d'identifier l'importance du travail technique sur les parties non nagées, notamment les plongeons, coulées, virages et reprises de nage.

Le comité directeur relève par ailleurs les bons résultats de plusieurs nageurs, notamment les performances de Chrissander et Kymani, ainsi que les progrès réalisés par l'ensemble du groupe.

Enfin, les entretiens individuels réalisés par Stéphane T. à l'issue de la compétition ont permis d'identifier les besoins spécifiques de chaque nageur et de dégager des axes de travail pour la suite de la saison.

5. Point sur le déplacement à Sydney – décembre 2026.

Le comité directeur fait le point sur le déplacement de la délégation calédonienne aux NSW State Championships, prévus à Sydney du 15 au 21 décembre 2026. Le déplacement a été réorienté de Brisbane vers Sydney afin d'éviter un chevauchement avec les épreuves du brevet des collèges.

La délégation sera composée de 6 nageurs et 2 cadres, soit 8 personnes au total. L'encadrement sera assuré par Stéphane Tichon et Armelle Hidrio.

Le comité directeur a maintenu les critères de temps de la grille de qualification de Brisbane et retenu les nageurs suivants :

1. Anaé Delande
2. Loumen Guagenti
3. Kymani Leca
4. Aliki Delaval
5. Andréa Tesini
6. Noham Yeiwen
7. Hemanu Marquet (sous réserve de son rétablissement).

Après étude des différentes possibilités de transport et des incidences financières et logistiques, le départ est maintenu au dimanche 13 décembre 2026. Cette option permet notamment de conserver le logement réservé à Sydney et d'éviter des frais supplémentaires liés à une nuit d'hébergement.

Le comité directeur rappelle que le déplacement bénéficie d'un financement croisé associant l'ANS, la ligue, Djsnc- CTOS (crédits de préparation pour les JP2027) et une participation des familles.

6. Validation de la liste des Présélectionnés aux Jeux du Pacifique

Le comité directeur valide la liste des nageurs identifiés pour la préparation des Jeux du Pacifique 2027.

La présélection repose sur les performances réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2026, conformément à la grille de sélection définie par la ligue.

La liste comprend des nageurs identifiés sur le territoire ainsi que des nageurs calédoniens expatriés, ayant réalisé les critères requis.

La liste définitive est annexée au présent procès-verbal

7. Validation de l'entraîneur dans le cadre des Jeux du Pacifique 2027

Le comité directeur examine les différentes candidatures reçues pour assurer l'encadrement technique de la délégation aux Jeux du Pacifique 2027.

Trois candidatures sont étudiées : Nathan Hudan, Vivien Chaillet et Thibaut Mary. Les échanges portent sur leurs compétences techniques, leur expérience, leur investissement, leur disponibilité ainsi que les conditions financières et administratives liées à leur mise à disposition.

Le comité directeur considère que Thibaut Mary présente un profil particulièrement adapté au regard de son expérience des Jeux du Pacifique et de sa connaissance des nageurs calédoniens. Toutefois, sa mise à disposition reste conditionnée à l'accord de son club sans demande de prise en charge financière, en dehors des dispositifs d'indemnisation prévus par le CTOS.

Nathan Hudan constitue une solution alternative. Son profil est également jugé solide et il propose d'intervenir à titre gracieux pour la ligue, sous réserve de la confirmation de sa disponibilité par son club.

Le comité directeur rappelle également la nécessité de disposer d'un encadrement technique suffisant, compte tenu du nombre de nageurs, de la diversité des profils et des exigences liées à une compétition internationale.

Le CNC devra confirmer sa position par écrit au plus tard le 20 septembre 2026. À défaut d'accord, la candidature de Nathan Hudan sera retenue pour assurer l'encadrement technique de la délégation.

8. Richard Martinez – Point sur l'organisation du séjour.

Le comité directeur fait le point sur l'organisation du séjour de Richard Martinez, prévu du 5 au 18 octobre 2026.

La première semaine, du 5 au 11 octobre, sera consacrée aux rencontres institutionnelles, aux échanges avec les financeurs, notamment la DJS NC et le CTOS, aux visites des structures des différents clubs ainsi qu'aux échanges avec les entraîneurs.

La seconde semaine, du 12 au 18 octobre, sera consacrée à la formation des cadres et à l'organisation de deux actions sportives distinctes au CARD.

Stage jeunes

Un stage regroupera 15 nageurs identifiés dans le cadre de la préparation aux Jeux du Pacifique 2027, ainsi que des nageurs présentant un potentiel sportif identifié. Encadré par Richard Martinez, ce regroupement aura pour objectif de renforcer l'accompagnement vers la performance et de travailler sur les exigences liées au haut niveau.

Les séances en bassin se dérouleront du lundi au vendredi, de 7h00 à 9h00 et de 15h00 à 17h00. Les temps intermédiaires seront consacrés à la formation des cadres et aux échanges techniques.

Stage Benjamins U13

Un second regroupement concernera les 16 meilleurs nageurs et nageuses de la catégorie U13 (Benjamins) du territoire, identifiés selon les critères de performance retenus par la Commission Sportive.

Initialement envisagé sous la forme d'un stage en internat à La Foa ou au CAN, ce regroupement sera finalement organisé en externat au CARD, en raison de l'indisponibilité des installations et des contraintes de mobilisation des entraîneurs des clubs.

Le stage se déroulera sur cinq matinées, du lundi au vendredi, de 7h00 à 11h00, pour un volume total de 20 heures. Le programme comprendra un travail technique en bassin, des temps de sensibilisation théorique ainsi que le passage des tests fédéraux, dans la continuité du suivi réalisé au mois de mai.

L'encadrement sera assuré par Adrien du CNC et Mathis, nouvel entraîneur du club de Dumbéa.

Le comité directeur regrette que les conditions d'organisation et la disponibilité des cadres n'aient pas permis de maintenir le format initial en internat et sur des journées complètes. Il considère néanmoins que ces deux regroupements présentent un intérêt sportif et technique important pour les nageurs et confirme leur maintien dans les conditions présentées.

9. Point sur l'organisation du Meeting des P'tits Picots des 24 et 25 octobre 2026.

Le comité directeur fait le point sur l'organisation du Meeting des P'tits Picots, qui se déroulera sur deux demi-journées :

- Samedi 24 octobre 2026 après-midi ;
- Dimanche 25 octobre 2026 matin.

La ligue prend en charge la logistique du transport collectif par bus. L'hébergement et la restauration restent à la charge des clubs, qui devront organiser directement ces aspects avec le club d'accueil.

Concernant le transport, une optimisation importante du budget a été obtenue. Le coût initialement estimé à 300 000 F CFP a été négocié à 140 000 F CFP, pour la mise à disposition d'un bus de 64 places.

Afin de garantir une répartition équitable des places, le comité directeur valide un quota de 10 nageurs et 1 encadrant responsable par club, pour les cinq clubs participants : Dauphins de La

Foa, Dumbéa Natation, CNC, Olympique de Nouméa et Mont-Dore. Les places restantes seront attribuées en fonction des demandes et des éventuels désistements.

Chaque club devra désigner un encadrant référent, responsable de ses nageurs durant les déplacements et notamment dans le bus.

La participation est fixée à 1 000 F CFP par nageur. Le transport est gratuit pour l'encadrant référent de chaque club.

Les clubs devront transmettre à la ligue, **au plus tard le jeudi 1er octobre 2026,** la liste nominative de leurs nageurs et de leur encadrant. Passé cette date, les places seront réattribuées aux clubs dans leur ordre d'arrivée. La ligue précisera les heures précises de départ et de retour qui se feront sur le parking de la piscine de Koutio.

10. Questions diverses

Recyclage « Nage Forme Santé »

Nathalie Naud sollicite Stéphane Tichon afin de connaître la démarche à suivre pour effectuer le recyclage de la qualification « Nagez Forme Santé ».

Stéphane Tichon indique qu'il se rapprochera de Latif Diouane, de la Fédération Française de Natation (FFN), afin de connaître les modalités et la procédure à suivre pour ce recyclage.

Enquête de la DJS NC – Sport à l'école primaire

Le comité directeur prend connaissance de la sollicitation de la DJS NC concernant le développement de la pratique sportive dans les écoles primaires, en vue de la rentrée scolaire 2027.

Le président rappelle que la ligue dispose déjà de travaux et de documents sur cette thématique.

Une réponse sera apportée à la DJS NC en s'appuyant sur les dispositifs et réflexions déjà engagés par la ligue.

Appel à Projets – Crédits BOP

Cyril informe que les documents relatifs à l'Appel à Projets (AAP) ont été transmis directement aux clubs par la Province Sud avant leur transmission à la ligue.

Alisson informe le comité directeur que le courriel transmis par l'intermédiaire du CTOS vient d'être réceptionné ce soir. Les documents relatifs à l'Appel à Projets seront transmis à l'ensemble des clubs, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et d'effectuer leurs démarches dans les délais impartis.

Natation Artistique

Sandrine Ladrech informe le comité directeur qu'elle a pris contact avec la section Natation Artistique de Dumbéa Natation afin d'échanger sur l'organisation et la préparation de la prochaine réunion de la commission sportive, prévue à ce stade le lundi 12 octobre 2026 à 18h00.

Elle informe également les membres de la création d'un nouveau club de Natation Artistique à Tahiti, ainsi que de l'organisation des Oceania en septembre 2027.

Prochaine réunion le 02 novembre 2026

Le Secrétaire Général — Le président

Raphaël Zanon — Jean Claude ROBIN

